

Architecte d'intérieur – designer

RNCP37648 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2023
Date d'échéance	31/05/2026

Certificateur(s)

YNOV · SIRET : 53056211500101

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AIX YNOV CAMPUS	52831294500033	Former et organiser l'évaluation
BORDEAUX YNOV CAMPUS	53275739000036	Former et organiser l'évaluation
CONNECT YNOV CAMPUS	92042238300017	Former et organiser l'évaluation
LILLE YNOV CAMPUS	90310559100023	Former et organiser l'évaluation
LYON YNOV CAMPUS	79906530500036	Former et organiser l'évaluation
MONTPELLIER YNOV CAMPUS	90311060900034	Former et organiser l'évaluation
NANTES YNOV CAMPUS	80442673200033	Former et organiser l'évaluation
PARIS YNOV CAMPUS	53066741900051	Former et organiser l'évaluation
RENNES YNOV CAMPUS	90301882800025	Former et organiser l'évaluation
ROUEN YNOV CAMPUS	95319937900033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37648-architecte-d-interieur-designer/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'architecte d'intérieur est le professionnel qui conçoit l'intérieur d'un espace, qu'il s'agisse de logements, de bureaux, de commerces,

de lieux culturels ou autres lieux publics. Il élabore l'architecture et l'aménagement de l'espace à l'échelle de la vie quotidienne en tenant compte des habitudes, de la culture et des besoins des personnes. Il repense la circulation, la distribution des pièces, les cloisons, les réseaux, l'éclairage, les matériaux et revêtements, la décoration, l'agencement des volumes, les couleurs pour créer des espaces fonctionnels, agréables et adaptés aux usages de

ses clients. Il peut intervenir sur la rénovation et la modification de la structure du bâtiment (agrandissement, surélévation, modification des façades...).

L'architecte d'intérieur possède également des compétences de designer lui permettant de concevoir du mobilier sur mesure à usage privé ou professionnel s'intégrant dans les espaces qu'il construit et aménage.

Une fois le projet validé avec le client (maître d'ouvrage), l'architecte d'intérieur coordonne les travaux confiés aux différents professionnels corps de métier.

Pour réaliser ce travail, il doit maîtriser certains outils numériques (logiciels CAO...), avoir des connaissances solides en techniques du bâtiment, normes et réglementations du secteur et avoir des compétences de management d'équipe et de gestion de projet. Il doit aussi avoir un sens de l'artistique et de l'esthétique afin de pouvoir proposer un large choix de solutions à ses clients.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse du besoin du maître d'ouvrage sur un projet d'architecture d'intérieur - design

Rédaction de l'offre de mission

Définition des concepts créatifs

Développement du concept du projet (Avant-Projet Sommaire)

Veille sectorielle en architecture d'intérieur - design

Conception de l'avant-projet définitif en architecture d'intérieur (APD)

Représentation 2D et 3D de

l'APD

Elaboration des pièces techniques, administratives et juridiques nécessaires au projet d'architecture d'intérieur - design

Conception du dossier de consultation des entreprises

Supervision et coordination des travaux d'architecture d'intérieur - design

Réception du chantier d'architecture d'intérieur - design

Création et protection juridique de l'activité d'architecte d'intérieur - designer

Communication sur l'activité d'architecte d'intérieur

Développement commercial de l'activité d'architecte d'intérieur – designer

Management des équipes de son entreprise d'architecture d'intérieur - design

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recueillir les attentes du maître d'ouvrage, en réalisant un rendez-vous conseil et en identifiant les contraintes budgétaires et de délai liées à son projet, afin de s'assurer de la bonne compréhension de la demande sur le projet d'architecture d'intérieur - design

Analyser les données fournies par le maître d'ouvrage, en prenant en compte la réglementation et le contexte du projet (la localisation, l'environnement, la topographie, l'accessibilité), en vue d'établir le cahier des charges précis du projet

Réaliser l'état de l'existant (espace, bâtiment ou terrain), en prenant des mesures de côtes et des photos, afin de réaliser les plans de l'existant et un aide-mémoire des espaces concernés par le projet d'architecture intérieure - design

Formaliser le projet d'architecture d'intérieur - design, en s'appuyant sur les besoins du maître d'ouvrage et sur l'analyse de faisabilité, afin de délimiter les contours du projet et les différentes phases d'intervention

Définir les honoraires, modalités de règlement, droits et obligations de chacune des parties, en les appliquant par phase d'intervention et en respectant les standards d'honoraires de la profession d'architecte d'intérieur, afin de formaliser l'offre de mission

Etablir différents concepts créatifs, en les représentant sous forme de planches tendance et en s'appuyant sur ses références et sa veille personnelle, afin de soumettre plusieurs propositions au maître d'ouvrage

Réaliser les esquisses des concepts créatifs du projet d'architecture d'intérieur – design, en utilisant des croquis et des plans de zoning, afin de faire valider le parti pris créatif par le maître d'ouvrage

Formaliser le concept retenu, en produisant les documents nécessaires à sa visualisation (croquis à main levée, planche tendance, plans, coupes et élévations avec tous les systèmes de cotation), afin de permettre au maître d'ouvrage une visualisation réaliste du projet

Présenter au maître d'ouvrage les différentes solutions techniques et esthétiques liées au projet d'architecture d'intérieur - design, en réalisant une estimation budgétaire et en identifiant des solutions alternatives notamment concernant les dimensions écologiques, énergétiques et environnementales, afin d'obtenir sa validation définitive de l'avant-projet sommaire

Assurer une veille réglementaire, en identifiant les réglementations nécessaires au projet et en prenant en compte les dimensions écologiques et énergétiques s'appliquant au projet, afin d'adapter le projet aux normes en vigueur et en limiter son impact environnemental

Assurer une veille technique, en identifiant les différents matériaux et leurs techniques de mise en œuvre, en cohérence avec les contraintes budgétaires et en tenant compte des dimensions écologiques, énergétiques et réglementaires, afin de disposer d'un éventail de solutions techniques sur le projet d'architecture d'intérieur - design

Réaliser le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) incluant la représentation technique des espaces à construire ou à aménager, en utilisant des logiciels d'architecture 2D, afin de déterminer les surfaces et les implantations techniques du projet d'architecture d'intérieur - design

Sélectionner l'ensemble des composantes esthétiques et fonctionnelles du projet d'architecture d'intérieur, en tenant compte des contraintes budgétaires et de leur impact environnemental, afin de concrétiser le projet d'architecture intérieure - design

Configurer l'éclairage et la luminosité des espaces à concevoir, en utilisant un logiciel d'étude de la lumière, afin de permettre une visualisation complète de l'éclairage sur 24 heures et améliorer la performance énergétique

Réaliser le descriptif détaillé des éléments de construction et d'agencement, en respectant le délai donné par le maître d'ouvrage et en utilisant les outils de planification adéquats, afin de définir le planning prévisionnel du projet d'architecture d'intérieur - design

Estimer le coût global du projet, en intégrant les coûts d'après le descriptif des éléments de construction et des composantes esthétiques et fonctionnelles sélectionnées et en détaillant les coûts dans un outil dédié, afin de vérifier le respect du budget du maître d'ouvrage

Représenter les composantes esthétiques et fonctionnelles du projet d'architecture d'intérieur - design, en utilisant des outils numériques 2D, afin de permettre la présentation graphique de l'APD au maître d'ouvrage

Concevoir les modélisations 3D du projet, en utilisant des logiciels CAO et de rendu photoréaliste, afin de proposer au maître d'ouvrage une présentation immersive et favoriser sa projection au sein du projet d'architecture d'intérieur - design

Dessiner les plans de conception généraux et les schémas techniques ; en identifiant par les symboles graphiques normalisés, les différents réseaux du projet à réaliser ; afin de valider la conformité du projet auprès du bureau d'études techniques

Rédiger et mettre en page l'ensemble des éléments graphiques et juridiques du dossier de déclaration préalable (DP) et de permis de construire (PC), en respectant la réglementation s'appliquant au site du projet, les règles d'urbanisme et d'aménagement et de développement durable, afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour la réalisation du projet d'architecture d'intérieur – design

Constituer le dossier de consultation des entreprises, en incluant la rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives, en décrivant les besoins, étapes d'interventions et missions de chaque corps de métier, afin de communiquer l'étude globale du projet aux entreprises prestataires et les besoins en matière de travaux à réaliser

Analyser les offres financières des entreprises, en prenant en compte les ressources humaines et matérielles mises à disposition, afin de sélectionner les entreprises prestataires les plus adaptées aux besoins du projet d'architecture d'intérieur - design avant contractualisation

Programmer l'organisation du chantier, en utilisant les outils de planification et en intégrant toutes les contraintes afférentes au projet, afin de coordonner les différents acteurs du projet d'architecture d'intérieur – design

Piloter la réalisation des travaux d'architecture d'intérieur - design, en organisant des réunions de chantier régulières et en transmettant des directives auprès des entreprises prestataires, afin de s'assurer du respect des étapes et des délais et d'adresser un reporting de l'avancement des travaux au maître d'ouvrage

Piloter la réception des travaux auprès des entreprises prestataires, en contrôlant à leurs côtés la conformité de chaque ouvrage par rapport aux spécifications données, afin de déterminer, le cas échéant, les réserves et complément de travaux à effectuer

Organiser la visite des expertises techniques permettant la levée des réserves, en rédigeant le procès-verbal correspondant, afin de fixer le point de départ des garanties légales et clôturer définitivement le projet

Constituer le dossier administratif de création d'entreprise, en fonction du type de société créée et en tenant compte des impacts fiscaux et sociaux, afin d'exercer son activité d'architecte d'intérieur – design dans le cadre juridique prévu par le droit des sociétés

Protéger juridiquement son entreprise et sa responsabilité en tant qu'architecte d'intérieur - designer, en souscrivant aux assurances professionnelles nécessaires en fonction de son activité et en analysant les différents niveaux de garanties proposées par les contrats d'assurance, afin de prévenir et limiter les risques de contentieux

Protéger juridiquement ses créations design (mobilier, objet, produits), en s'appuyant sur le droit des dessins,

modèles et de la propriété intellectuelle afin de conserver les bénéfices de sa pratique professionnelle

Élaborer une démarche RSE, en intégrant le développement durable dans les pratiques de l'entreprise et dans ses projets d'architecture d'intérieur - design, afin d'en limiter son impact environnemental

Définir des actions de communication externe, en ciblant la clientèle potentielle et en identifiant les réseaux sociaux et les réseaux professionnels correspondants, afin de promouvoir l'activité d'architecte d'intérieur - designer et ses atouts

Elaborer les différents supports de communication numérique (site internet, AdWords, publicité, réseaux sociaux), en construisant une identité visuelle au regard de l'image de marque, afin de commercialiser les prestations de l'activité d'architecte d'intérieur - designer auprès de clients potentiels

Réaliser une étude de marché du secteur de l'architecture d'intérieur - design, en définissant la nature de son offre de prestations, son public cible et son positionnement sur le marché, afin d'élaborer son business plan

Piloter l'activité commerciale et financière de sa structure, en utilisant les outils de prospection et de suivi adaptés, afin de maintenir et de développer la rentabilité de son activité d'architecture intérieure - design

Recruter ses collaborateurs, en les sélectionnant selon les besoins des prestations réalisées, afin de répondre aux besoins en croissance et en compétences de son activité d'architecture intérieure - design

Assurer la formation continue de ses équipes, en prenant en compte les évolutions techniques et réglementaires du secteur d'activité de l'architecture d'intérieur - design, afin de piloter la montée en compétences de ses collaborateurs

Manager ses équipes, en utilisant des méthodes de travail collaboratives et en prenant en compte le handicap, afin de motiver les équipes et d'inscrire son activité dans une démarche inclusive

Blocs de compétences

RNCP37648BC01 — Etudier la faisabilité du projet d'architecture d'intérieur - design

LISTE DE COMPÉTENCES

Recueillir les attentes du maître d'ouvrage, en réalisant un rendez-vous conseil et en identifiant les contraintes budgétaires et de délai liées à son projet, afin de s'assurer de la bonne compréhension de la demande sur le projet d'architecture d'intérieur - design

Analyser les données fournies par le maître d'ouvrage, en prenant en compte la réglementation et le contexte du projet (la localisation, l'environnement, la topographie, l'accessibilité), en vue d'établir le cahier des charges précis du projet

Réaliser l'état de l'existant (espace, bâtiment ou terrain), en prenant des mesures de côtes et des photos, afin de réaliser les plans de l'existant et un aide-mémoire des espaces concernés par le projet d'architecture intérieure - design

Formaliser le projet d'architecture d'intérieur - design, en s'appuyant sur les besoins du maître d'ouvrage et sur l'analyse de faisabilité, afin de délimiter les contours du projet et les différentes phases d'intervention

Définir les honoraires, modalités de règlement, droits et obligations de chacune de parties, en les appliquant par phase d'intervention et en respectant les standards d'honoraires de la profession d'architecte d'intérieur, afin de formaliser l'offre de mission

Etablir différents concepts créatifs, en les représentant sous forme de planches tendance et en s'appuyant sur ses références et sa veille personnelle, afin de soumettre plusieurs propositions au maître d'ouvrage

Réaliser les esquisses des concepts créatifs du projet d'architecture d'intérieur – design, en utilisant des croquis et des plans de zoning, afin de faire valider le parti pris créatif par le maître d'ouvrage

Formaliser le concept retenu, en produisant les documents nécessaires à sa visualisation (croquis à main levée, planche tendance, plans, coupes et élévations avec tous les systèmes de cotation), afin de permettre au maître d'ouvrage une visualisation réaliste du projet

Présenter au maître d'ouvrage les différentes solutions techniques et esthétiques liées au projet d'architecture d'intérieur - design, en réalisant une estimation budgétaire et en identifiant des solutions alternatives notamment concernant les dimensions écologiques, énergétiques et environnementales, afin d'obtenir sa validation définitive de l'avant-projet sommaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle

RNCP37648BC02 — Concevoir le projet d'architecture d'intérieur - design

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer une veille réglementaire, en identifiant les réglementations nécessaires au projet et en prenant en compte les dimensions écologiques et énergétiques s'appliquant au projet, afin d'adapter le projet aux normes en vigueur et en limiter son impact environnemental

Assurer une veille technique, en identifiant les différents matériaux et leurs techniques de mise en œuvre, en cohérence avec les contraintes budgétaires et en tenant compte des dimensions écologiques, énergétiques et réglementaires, afin de disposer d'un éventail de solutions techniques sur le projet d'architecture d'intérieur - design

Réaliser le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) incluant la représentation technique des espaces à construire ou à aménager, en utilisant des logiciels d'architecture 2D, afin de déterminer les surfaces et les implantations techniques du projet d'architecture d'intérieur - design

Sélectionner l'ensemble des composantes esthétiques et fonctionnelles du projet d'architecture d'intérieur, en tenant compte des contraintes budgétaires et de leur impact environnemental, afin de concrétiser le projet d'architecture intérieure - design

Configurer l'éclairage et la luminosité des espaces à concevoir, en utilisant un logiciel d'étude de la lumière, afin de permettre une visualisation complète de l'éclairage sur 24 heures et améliorer la performance énergétique

Réaliser le descriptif détaillé des éléments de construction et d'agencement, en respectant le délai donné par le maître d'ouvrage et en utilisant les outils de planification adéquats, afin de définir le planning prévisionnel du projet d'architecture d'intérieur - design

Estimer le coût global du projet, en intégrant les coûts d'après le descriptif des éléments de construction et des composantes esthétiques et fonctionnelles sélectionnées et en détaillant les coûts dans un outil dédié, afin de vérifier le respect du budget du maître d'ouvrage

Représenter les composantes esthétiques et fonctionnelles du projet d'architecture d'intérieur - design, en utilisant des outils numériques 2D, afin de permettre la présentation graphique de l'APD au maître d'ouvrage

Concevoir les modélisations 3D du projet, en utilisant des logiciels CAO et de rendu photoréaliste, afin de proposer au maître d'ouvrage une présentation immersive et favoriser sa projection au sein du projet d'architecture d'intérieur - design

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle

RNCP37648BC03 — Piloter un projet d'architecture d'intérieur – design

LISTE DE COMPÉTENCES

Dessiner les plans de conception généraux et les schémas techniques ; en identifiant par les symboles graphiques normalisés, les différents réseaux du projet à réaliser ; afin de valider la conformité du projet auprès du bureau d'études techniques

Rédiger et mettre en page l'ensemble des éléments graphiques et juridiques du dossier de déclaration préalable (DP) et de permis de construire (PC), en respectant la réglementation s'appliquant au site du projet, les règles d'urbanisme et d'aménagement et de développement durable, afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour la réalisation du projet d'architecture d'intérieur – design

Constituer le dossier de consultation des entreprises, en incluant la rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives, en décrivant les besoins, étapes d'interventions et missions de chaque corps de métier, afin de communiquer l'étude globale du projet aux entreprises prestataires et les besoins en matière de travaux à réaliser

Analyser les offres financières des entreprises, en prenant en compte les ressources humaines et matérielles mises à disposition, afin de sélectionner les entreprises prestataires les plus adaptées aux besoins du projet d'architecture d'intérieur - design avant contractualisation

Programmer l'organisation du chantier, en utilisant les outils de planification et en intégrant toutes les contraintes afférentes au projet, afin de coordonner les différents acteurs du projet d'architecture d'intérieur – design

Piloter la réalisation des travaux d'architecture d'intérieur - design, en organisant des réunions de chantier régulières et en transmettant des directives auprès des entreprises prestataires, afin de s'assurer du respect des étapes et des délais et d'adresser un reporting de l'avancement des travaux au maître d'ouvrage

Piloter la réception des travaux auprès des entreprises prestataires, en contrôlant à leurs côtés la conformité de chaque ouvrage par rapport aux spécifications données, afin de déterminer, le cas échéant, les réserves et complément de travaux à effectuer

Organiser la visite des expertises techniques permettant la levée des réserves, en rédigeant le procès-verbal

correspondant,
afin de fixer le point de départ des garanties légales et clôturer définitivement le projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle

RNCP37648BC04 — Gérer et développer l'activité d'un architecte d'intérieur - designer

LISTE DE COMPÉTENCES

Constituer le dossier administratif de création d'entreprise, en fonction du type de société créée et en tenant compte des impacts fiscaux et sociaux, afin d'exercer son activité d'architecte d'intérieur – design dans le cadre juridique prévu par le droit des sociétés

Protéger juridiquement son entreprise et sa responsabilité en tant qu'architecte d'intérieur - designer, en souscrivant aux assurances professionnelles nécessaires en fonction de son activité et en analysant les différents niveaux de garanties proposées par les contrats d'assurance, afin de prévenir et limiter les risques de contentieux

Protéger juridiquement ses créations design (mobilier, objet, produits), en s'appuyant sur le droit des dessins, modèles et de la propriété intellectuelle afin de conserver les bénéfices de sa pratique professionnelle

Élaborer une démarche RSE, en intégrant le développement durable dans les pratiques de l'entreprise et dans ses projets d'architecture d'intérieur - design, afin d'en limiter son impact environnemental

Définir des actions de communication externe, en ciblant la clientèle potentielle et en identifiant les réseaux sociaux et les réseaux professionnels correspondants, afin de promouvoir l'activité d'architecte d'intérieur - designer et ses atouts

Elaborer les différents supports de communication numérique (site internet, AdWords, publicité, réseaux sociaux), en construisant une identité visuelle au regard de l'image de marque, afin de commercialiser les prestations de l'activité d'architecte d'intérieur - designer auprès de clients potentiels

Réaliser une étude de marché du secteur de l'architecture d'intérieur - design, en définissant la nature de son offre de prestations, son public cible et son positionnement sur le marché, afin d'élaborer son business plan

Piloter l'activité commerciale et financière de sa structure, en utilisant les outils de prospection et de suivi adaptés, afin de maintenir et de développer la rentabilité de son activité d'architecture intérieure - design

Recruter ses collaborateurs, en les sélectionnant selon les besoins des prestations réalisées, afin de répondre aux besoins en croissance et en compétences de son activité d'architecture intérieure - design

Assurer la formation continue de ses équipes, en prenant en compte les évolutions techniques et réglementaires du secteur d'activité de l'architecture d'intérieur - design, afin de piloter la montée en compétences de ses collaborateurs

Manager ses équipes, en utilisant des méthodes de travail collaboratives et en prenant en compte le handicap, afin de motiver les équipes et d'inscrire son activité dans une démarche inclusive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité du métier d'architecte intérieur - designer peut s'exercer en tant que salarié ou en profession libérale. L'architecte d'intérieur - designer peut intervenir au sein d'un(une) :

cabinet d'architecte, d'architecte intérieur – de design global ; cabinet, Agence d'architecture environnementale ; agence d'architecture commerciale ; société de maîtrise d'œuvre ; agence événementiel (scénographie, muséographie, stand d'exposition) ; agence de Design ; entreprises de promotion immobilière habitations ou grande distribution ; bureau d'études et d'ingénierie d'entreprise ou d'administration ; entreprise d'agencement (cuisiniste, aménagement sur mesure...) ; entreprise de Grande distribution et mass market (service architecture intérieure, design global) ; entreprise de space planning (programmation d'espaces) et d'aménagement de bureaux ; organisme exerçant pour le compte de l'Etat ; organisme exerçant pour le compte de collectivités locales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte d'intérieur, architecte d'intérieur - designer, architecte d'intérieur- maître d'œuvre, chef de projet?en architecture d'intérieur, architecte commercial ou designer global, concepteur d'espace.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de la profession d'architecte d'intérieur-designer n'est pas réglementé.

Pourtant l'activité doit prendre en compte la réglementation s'appliquant à l'architecture d'intérieur.

Cette réglementation se renforçant à travers les années, l'architecture d'intérieur est aujourd'hui l'un des métiers les plus concernés par les normes et réglementations qu'elles soient liées à la construction, à la sécurité et au confort intérieur, à l'accessibilité ou au respect de l'environnement. La réglementation s'est particulièrement renforcée ces dernières années sur l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et sur l'environnement.

La réglementation et les normes s'imposent dès la conception des projets et au fur et à mesure de leur réalisation. Il est indispensable pour l'architecte d'intérieur d'être solidement formé car les responsabilités engagées dans l'exercice du métier sont conséquentes. Selon les articles 1792 à 1792-2 du Code civil, l'architecte d'intérieur est responsable de plein droit envers le maître d'ouvrage.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le dispositif s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau 4.

Dans le cadre d'admission parallèle :

- être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur : intégration en 3ème année
- être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur : intégration en 4ème année
- être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur : intégration en 5ème année.

Toute demande ne répondant pas aux prérequis de la formation est étudiée par une commission placée sous l'autorité du certificateur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 5 membres : 2 représentants du groupe YNOV, 3 professionnels externes exerçant dans le métier visé ou l'un des métiers visés par la certification ou supervisant des personnes qui l'exercent.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 100 €
Selon la branche	7 000 € – 9 100 €

Prise en charge	Branches concernées
9 100 €	Valeur par défaut · 201 branches
8 696 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP des jardineries et graineteries, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
9 000 €	CPNE Panneaux à Base de Bois, CPNE fabrication de l'ameublement
7 000 €	CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture, CPNEFP de la métallurgie
8 775 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
8 701 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
8 000 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 595 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
7 594 €	CPNFPE des sociétés d'assurances

Base légale

Date de décision	31/05/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2026
Date de dernière délivrance possible	31/05/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	14	0	79 %	—
2020	11	0	72 %	72 %
2019	12	0	82 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35772

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41709

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ynov.com/titres/designer-architecture-interieur/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37648/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
-----------------------------	---

Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	2
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 10/2025 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).